

N°15
06/2016



Le petit journal du **Vigan**

A l'intérieur
VOTRE
AGENDA DE
L'ÉTÉ

Pages 6 - 7

DOSSIER :

UN NOUVEAU QUARTIER



Page 9

UNE COMÉDIE MUSICALE QUI FAIT PARLER D'ELLE

Page 12

VIGANAIS.FR : UN RÉSEAU SOCIAL LOCAL

ÉRIC DOULCIER



« L'EAU DE LA SOURCE D'ISIS EST LE PATRIMOINE VITAL DE NOTRE COMMUNE DEPUIS L'AN 1069. »

LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS SONT DE PLUS EN PLUS DIFFICILES À ÉLABORER. POURQUOI N'AVEZ-VOUS PAS APPROUVÉ L'AUGMENTATION D'IMPÔTS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Effectivement, toutes les collectivités sont à la diète. Les efforts de gestion, les économies sont de rigueur et s'imposent à nous tous. Je n'ai pas voté cette augmentation d'impôts pour plusieurs raisons.

L'augmentation de la communauté de communes plus celle cumulée du département devraient avoir un impact fort sur les feuilles d'impôts fonciers. Avec un potentiel fiscal bas, ni les particuliers, ni les entreprises fragiles en ce moment n'avaient besoin de cela.

D'autres solutions étaient possibles pour trouver de la marge financière comme par exemple la fusion de communes. En effet, pour encourager ce mouvement, l'État suspend la baisse de dotation et majore d'une prime. Ajoutons à cela les économies de fonctionnement que cela aurait entraîné. Nous aurions pu avec cela passer ce cap difficile et être précurseurs dans notre département. Tout ceci sans augmenter les impôts et en continuant à rendre les meilleurs services à nos populations. L'histoire de l'évolution nous enseigne que ce sont ceux qui s'adaptent qui survivent le mieux.

Pour trouver de nouvelles ressources financières, plutôt que l'innovation, la communauté de communes a choisi la facilité de la pression fiscale. Avec cela, nous pénalisons nos concitoyens, nos entreprises, l'attractivité de notre territoire, donc notre avenir, voilà pourquoi j'ai voté contre.

D'ICI À 2020, LA LOI IMPOSE AUX COMMUNES DE BASCULER LE SERVICE DE L'EAU À LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES. QUEL EST VOTRE SENTIMENT FACE À CETTE NOUVELLE ORGANISATION ?

Notre communauté de communes commence à y réfléchir, une étude va être engagée. Vingt-deux communes, autant de réseaux d'eau différents avec des niveaux de tarification et des compétences très hétérogènes.

Pour moi, il s'agit d'ores et déjà d'affirmer fortement la nécessité de maintenir notre réseau d'eau potable dans une régie publique. Notre majorité communale est opposée à toute privatisation de notre distribution d'eau potable. C'est une question de choix politique. La plupart des villes qui avaient abandonné les régies publiques au profit de gestionnaires privés font machine arrière : Paris, Lyon, Montpellier... J'ai tenu à exprimer notre attachement à la régie publique lors du dernier conseil communautaire.

Par ailleurs, je demande aux services de la ville et à mon équipe de réfléchir sur la gratuité des premiers mètres cubes d'eau consommée. Protéger, économiser, valoriser cette eau de la source d'Isis qui est le patrimoine vital de notre commune depuis l'an 1069 : c'est aussi un des objectifs du mandat.

AVEC LA BAISSÉ DES DOTATIONS, DEVONS-NOUS AVOIR DES CRAINTES POUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE ?

Dans ce domaine comme dans tous les autres, des économies sont recherchées. Parfois les aléas de la vie ont des conséquences sur une organisation : deux adjoints, Laurence Audren et Pascal Goetzinger, ont démissionné pour des raisons personnelles. Nous avons dû mettre en place une nouvelle organisation mais l'objectif est le même : optimiser, consolider et maintenir une offre culturelle forte. Il n'est pas question de sacrifier la politique culturelle mais de l'adapter à nos moyens et à la nouvelle donne. De nombreuses associations travaillent sur ce territoire dans le domaine culturel.

Nous sommes actuellement en réflexion avec les services de l'État sur le basculement du Musée cévenol vers la communauté de communes. Un projet dans le cadre du classement Unesco et de l'agropastoralisme pourrait permettre, en lien avec les offres de tourisme, une meilleure visibilité et de nouvelles perspectives d'avenir pour le Musée cévenol, outil de développement culturel et touristique de notre territoire.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE COMMERCE AU VIGAN ?

Nous voyons de nouvelles enseignes s'installer, d'autres s'agrandissent, certains commerces sont repris, d'autres ferment. Tout cela est encore fragile mais porteur d'espoir. Un foncier mal adapté, une fiscalité élevée sont aussi les obstacles à l'installation et à la pérennisation de certaines activités. Cependant, les efforts accomplis en matière d'aménagement urbain, de fleurissement et de propreté améliorent l'attractivité du centre ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ EN JUIN 2015 LE PRINCIPE D'ACCUEILLIR DES RÉFUGIÉS DE SYRIE OU D'IRAK ; OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Conformément à notre engagement, fidèle à la tradition cévenole du refuge, nous accueillons actuellement six jeunes réfugiés venus d'Irak, d'Afghanistan et d'Érythrée. Le groupe est financé et encadré par l'État. Ils sont parmi nous depuis quelques mois dans l'attente de la régularisation de leurs papiers avec l'aide et le soutien de nombreuses associations : des bénévoles s'organisent pour leur apprendre le français, leur faire découvrir leur nouvel environnement et les soutenir dans leurs démarches.

MÊME SI ADMINISTRATIVEMENT LA CITÉ SCOLAIRE ANDRÉ-CHAMSON NE DÉPEND PAS DE LA COMMUNE, VOUS Y ÊTES ATTENTIFS. QUELS SONT LES ENJEUX ?

La cité scolaire est un élément important de notre commune, de notre territoire. Je suis attentif à tout ce qui peut consolider son existence et favoriser son développement. C'est ainsi que j'ai interpellé le conseil départemental sur la cession par l'État d'un bâtiment contigu à la cité scolaire. Celui-ci est d'un intérêt capital pour son organisation et son futur développement. Je sais pouvoir compter sur le soutien des conseillers départementaux Martin Delord et Hélène Meunier sur ce dossier et je les remercie pour leur engagement.

OÙ EN SOMMES-NOUS DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE ?

Nous venons avec les médecins d'inaugurer la maison de santé pluridisciplinaire du jardin des Orantes. Ce projet privé porté par les médecins a vu le jour dans un cadre agréable, fonctionnel et attractif. Autour de ce projet, la commune et la communauté de communes ont investi dans le quartier afin de structurer ce nouvel espace urbain et rendre possible les aménagements nécessaires. Ce secteur reste en chantier encore quelques mois. La reconstruction de l'EHPAD de l'hôpital fait partie du nouveau quartier qui émerge à deux pas du centre-ville.

Par ailleurs, suite à un effondrement du réseau pluvial, la rue Pierre-Gorlier qui relie les écoles à la place du Quai vient d'être rénovée, offrant un large trottoir et un espace plus sécurisé pour les piétons.

Nous avons également modifié la ruelle du passage de l'Arre pour des questions de sécurité. En effet, lors des inondations, les commerces sous le Quai étaient régulièrement inondés. Ces travaux devraient faciliter l'écoulement des eaux en cas de fortes pluies et éviter des dégâts dans les commerces.

Pour favoriser le développement de la ville, la commune a entrepris de viabiliser par des travaux sur les réseaux (eau, assainissement, électricité) au quartier d'Issartines où des familles s'installent.

Bien sûr, d'autres dossiers sont en cours, nous attendons la réponse des financeurs pour leur réalisation.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À L'ÉCOLE JEAN-CARRIÈRE

En 2015-2016, vingt-huit animateurs ont encadré vingt-quatre ateliers, allant de l'origami au théâtre en passant par l'éveil musical, la photographie, la danse, le qi gong, les sorties nature, le vélo, des jeux en anglais, la découverte du patrimoine... Sur trois cent cinquante élèves du groupe Jean-Carrière (maternelle et élémentaire), en moyenne

deux cent cinquante enfants ont participé à ces activités. L'ensemble de la communauté éducative s'avoue satisfait de cette organisation et de la qualité des activités, et s'est déclaré prêt à renouveler l'expérience à la rentrée prochaine. De nouveaux ateliers seront proposés comme le modélisme, le yoga du rire, la calligraphie...

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces TAP qui ont atteint leurs objectifs. Nos petits Viganais peuvent ouvrir devant eux de nouveaux horizons et développer leur curiosité, une des clefs pour réussir...

L'ATELIER POTERIE

Depuis la mise en place des temps d'activités périscolaires à l'école élémentaire Jean-Carrière, une activité se distingue par son dynamisme : l'atelier poterie. Véronique Horeau, coordinatrice, se félicite du succès de cette activité qui regroupe une quinzaine d'enfants. Julie, potière et animatrice de cet atelier, témoigne.

«L'association Khumb'art, qui souhaite promouvoir et développer les échanges autour des arts céramiques, propose des ateliers d'expression et de création autour du travail de la terre, c'est pourquoi nous intervenons à l'école du Vigan pendant le temps périscolaire du midi. J'accueille une dizaine d'enfants dans l'atelier poterie du Bourilhou, un espace où toute l'année les passionnés se rencontrent afin de créer des objets grâce à leur

imaginaire, échangent et partagent autour de cet art. Les enfants découvrent la terre et la transforment au gré de leurs désirs, ils pétrissent, modèlent, écrasent, font des colombins, des boules qu'ils assemblent afin de créer ce qui leur plaît. Je ne les aide que pour la contrainte technique mais pour le reste j'aime qu'ils se sentent libres de créer selon leurs goûts et leurs envies sans consignes particulières à suivre. La liberté leur permet de réaliser des créations extraordinaires, ils nous surprennent à chaque instant ! Les enfants sont vraiment enthousiastes et attentifs pendant les ateliers, je pense qu'ils apprécient cette rencontre avec l'argile, matière transformée par les hommes depuis des millénaires et toutes les possibilités qu'elle leur offre et procure grâce à la liberté de la création.»



Crédit photo : Véronique Horeau

ENTRETIEN AVEC CHAÏMAE QUI APPREND LA CLARINETTE AVEC ISABELLE STIMBRE, PROFESSEURE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

POURQUOI AS-TU CHOISI CETTE ACTIVITÉ ?

Au début, je me disais que ce serait drôle. Beaucoup de personnes aiment la musique, j'ai pensé que ça me plairait aussi.

COMMENT CELA SE PASSE ?

Isabelle nous entraîne, nous demande de faire des sons, d'apprendre des chansons.

QU'EST-CE QUI EST DIFFICILE ?

Les choses que je n'arrive pas à faire ; je fais des canards, je n'arrive pas à gérer mon souffle.

QUEL EST TON MEILLEUR SOUVENIR ?

Melyssa, mon amie avec qui je m'entraîne et Maéva qui nous écoutait.

COMMENT T'ENTRAÎNES-TU ?

Je vais dans le bureau de Véronique les jours où je n'ai pas d'activité.

QU'EST-CE QUE CELA TE FAIT DE JOUER DE LA CLARINETTE ?

Ça rend joyeux à entendre. On a l'impression d'être dans un autre monde sans problème avec que des mélodies (dans le vrai monde, on entend des gens crier, c'est pas pareil).

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le moment de la récréation est un moment pour jouer, inventer, rêver avec ses camarades. L'espace dans lequel cette récréation doit se pratiquer suppose un aménagement en lien avec son objectif. La gestion de cet espace a, de plus, une influence sur l'accidentologie des lieux. On se fait moins mal dans une cour bien aménagée que dans une cour « nue ».

Grâce à une formidable équipe de parents dynamiques et créatifs, la cour de l'école élémentaire Jean-Carrière a fait l'objet d'un réaménagement après concertation entre élus, services techniques, parents, enseignants et enfants. Il faut souligner l'implication exemplaire des parents qui ont œuvré pendant plusieurs jours pour offrir à leurs enfants un lieu de vie plus agréable. Et ce n'était pas du luxe... On ne peut que louer l'originalité, la pertinence et l'esthétisme de ce projet. C'est un réel plaisir pour les enfants de pouvoir s'amuser avec « la cabane ». C'est le surnom qu'ils ont donné à cet imposant kiosque de châtaignier et douglas qui trône à présent dans la cour, résultat du travail du charpentier Bruno Vignon. Les élèves se sont vite approprié ce nouvel espace dans lequel ils peuvent jouer à la dinette ou se reposer sur des coussins.

De nombreux résultats étaient attendus : une meilleure gestion de la cour en répartissant les activités et en utilisant différentes zones (marelles, terrains de jeux de balles, jeux de sable...).

Lors de l'inauguration de cette cour « relookée », le 15 avril 2016, les élèves ont offert au public présent un merveilleux spectacle : des saynètes ont été interprétées avec sérieux sous la houlette de Colinda Ferraud. Après avoir planté un olivier, symbole de paix, dans la cour, les élèves étaient fiers de présenter une exposition sur la laïcité qu'ils avaient préparée. Encore une fois, le sérieux et l'implication ont été reconnus. Un bon exemple à suivre pour la suite...



Crédit photo : Véronique Horeau

ÉCOLE SAINT-PIERRE

RETOUR DE CLASSE VERTE

Les élèves de la moyenne section au CM2 sont rentrés le 4 mai d'une classe verte au centre Les Sagnes situé à Espalion dans l'Aveyron. De nombreuses activités leur ont été proposées : pour les moyenne et grande sections et les CP, visite de la ferme pédagogique de l'Âne heureux commentée avec humour, passion et accompagnée par un accordéon invitant à la danse, découverte de la vie en milieu naturel, moulage d'empreintes, chaîne alimentaire..., atelier de découverte ludique et sensorielle portant sur les insectes, les habitants des rivières..., et pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, parcours VTT, accrobranches, escalade, spéléologie. Pour clore le séjour, visite du parc zoologique « Le jardin des bêtes » agrémentée d'un jeu de piste pour les primaires, et de son village d'automates, sans oublier bien entendu la dégustation de l'aligot et la traditionnelle boum.

Les enfants sont rentrés heureux, la tête pleine de souvenirs et d'anecdotes à raconter à leurs parents.



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

Un tableau blanc interactif a été installé dans une salle commune afin que toutes les classes puissent en profiter, financé par l'association des parents d'élèves de l'école et par l'association départementale des parents d'élèves. Il permettra aux enfants d'aborder les apprentissages en utilisant des techniques modernes, vivantes et ludiques.

JOURNÉE DES PRÉVENTIONS

La journée des préventions aura lieu jeudi 13 octobre à la Halle aux sports toute la journée. Particularité cette année, elle est organisée en partenariat avec la Charte des solidarités avec les aînés en Pays vignais et sera intergénérationnelle. Ainsi, élèves de CM2 de l'école élémentaire Jean-Carrière, élèves de 4e et de 2nde de la cité scolaire André-Chamson et seniors des communes du Pays vignais pourront visiter divers ateliers et stands de prévention santé : alimentation, addictions, sexualité, activité physique, sécurité routière... Une démonstration d'hélicoptère sera assurée par la sécurité civile du Gard.

Cette grande journée est organisée avec l'appui de la police municipale du Vigan, de la sécurité civile du Gard, de la Communauté de communes du Pays vignais, de la cité scolaire André-Chamson et de tous les membres de la Charte des solidarités avec les aînés en Pays vignais.



Crédit photo : Christian Langet

CITÉ SCOLAIRE RÉSULTATS DU BAC 2015

LE BON CLASSEMENT DU LYCÉE

Série S : 93 % de réussite
Série L : 95 % de réussite
Série STMG : 100 % de réussite
Série SES : 82 % de réussite

PROJET RADIO DES ÉCO-DIALOGUES

Afin d'être sensibilisés aux médias, en partenariat avec Radio Escapades, des élèves de classes du collège et du lycée participeront à des ateliers radio durant tout le premier trimestre 2016-2017. Ils prépareront les interviews des invités de l'édition de novembre (voir p. 9) et se formeront à la prise de son. Ils seront de vrais reporters durant tout le week-end des Éco-Dialogues. Le trimestre se poursuivra avec le montage d'une émission qui sera diffusée à l'auditorium et sur les ondes de Radio Escapades (103.3).

L'ÉTÉ DE L'ESPACE POUR TOUS

L'Espace pour tous propose pour l'été des activités à destination des ados et des familles. Pour les ados, du 6 juillet au 12 août : plage, rivière, via ferrata, vélo-rail, sport... et des séjours. Pour les familles, en juillet : mer, pique-nique, ateliers cuisine... Adhésion à l'Espace pour tous : 5 € et activités : de 2 à 5 €. Programme et renseignements à l'Espace pour tous 11, rue Pierre Gorlier - contact@espacepourtous.fr www.espacepourtous.fr



DE RICHES RENCONTRES ENTRE LES LYCÉENS D'ANDRÉ-CHAMSON ET LES JEUNES DU CENTRE LOUIS-DEFOND

Le centre Louis-Defond à Bréau-et-Salagosse, qui fête ses soixante ans cette année, accueille depuis deux ans de jeunes migrants venant d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Des jeunes d'une douzaine de nationalités sont accueillis et, en plus de recevoir des cours de français langue étrangère (FLE), ils se préparent avec leurs camarades français à un CAP de métallerie, maçonnerie ou de peinture.

Coline Pibarot, benjamine du conseil municipal, a formé le projet de rencontres entre des jeunes du centre et des lycéens de la cité scolaire André-Chamson. En binôme avec Fabienne Ollivier, CPE du lycée, et assistée de Danielle Coste et Marion Bonnet, enseignantes d'espagnol et de SVT, elle a pu réaliser ce projet qui a reçu le soutien du rectorat de Montpellier dans le cadre du dispositif Alter égaux.

Voici le témoignage de Baba, Moustapha et Doro du centre Louis-Defond :

« Lors de la première journée en décembre 2015, les lycéens sont venus nous rencontrer au centre. Ensemble nous avons fait des jeux pour apprendre à nous connaître et à découvrir et faire découvrir nos cultures. Nous avons passé un bon moment. Ensuite nous avons déjeuné ensemble l'après-midi, en groupe nous avons réalisé des affiches sur les thèmes de la liberté, la tolérance, le partage, etc.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN N° 15

La deuxième fois, le lycée du Vigan nous a invités à aller au musée Fabre à Montpellier. Nous avons pris le bus ensemble. L'exposition était sur les Sénoufos, une ethnie du Mali, de la Côte-d'Ivoire et du Burkina Faso. On a vu des masques, des statues en bois qui représentent des oiseaux, des femmes, etc. On devait, pendant la visite, travailler en groupe de deux : un(e) jeune du lycée et un jeune de Salagosse. C'était bizarre de voir dans un musée des choses que l'on voit tous les jours chez nous. On a pu expliquer à quoi servaient certaines choses aux lycéens, car pour eux tout était nouveau. L'après-midi, nous sommes partis sur le toit du Corum pour prendre des photos. On a présenté l'œuvre que l'on préférait le plus parmi celles vues au musée. C'étaient deux belles journées ! En classe, on a reparlé de l'exposition et on s'est demandé à

quoi servaient les musées (« **les musées sont les maisons de l'histoire** », selon Nasser), quelles étaient les différences entre un artiste et un artisan, on a vu l'influence des arts premiers en Europe...

Le 27 mai, onze jeunes du centre Louis-Defond accompagnés de leur professeur Delphine Delambre ont vécu une matinée d'échange et de partage avec onze lycéens du Vigan. Les jeunes ont notamment créé une affiche ayant pour thème « Qu'est-ce qui me rend heureux ? ». Après une visite guidée de l'établissement, le groupe de jeunes a partagé le repas à la cantine. Un temps de remerciements, de témoignages d'affection et de gratitude a ponctué la journée avec toute l'émotion ressentie à la suite de ce moment d'amitié fort et riche.



Crédit photo : Mateo Portela

PATRIMOINE ARBORÉ : EXPERTISE DES ARBRES EN VILLE

En ville les arbres sont plus qu'ailleurs soumis au stress. Le sol ingrat ou asphalté, la pollution et la taille en sont les principaux responsables. Afin de faire le point sur leur état de santé, voire de dangerosité pour le public, une expertise vient d'être menée à la demande de la commune par M. Roux, spécialiste ONF du réseau « Arbre conseil ». Cent sept sujets ont été examinés sous tous les angles à cette occasion.

Il en ressort de nombreuses préconisations concernant la taille de branches charpentières fragilisées et quelques défauts réhibitoires signalés qui justifient de programmer un abattage. Les brûlures dues aux rayons du soleil affectent

plusieurs tilleuls (place du Marché) et sur les arbres vieillissant ou dépérissant, diverses espèces de champignons sont à l'œuvre. Quelques platanes présentent des cavités importantes et deux individus devront être abattus. Les cèdres situés derrière l'hôtel de ville devront subir un élagage sérieux des branches charpentières situées sur le penchant afin de les rééquilibrer. Les vieux châtaigniers du parc, eux, en sont maintenant réduits aux soins palliatifs ! Ceux qui jouxtent l'espace dédié aux enfants devront être abattus par mesure de sécurité. Mais d'autres suivront probablement...



Crédit photo : Pierre Muller

ASSEZ DE CROTTESS !

Les déjections canines importent encore beaucoup trop souvent les piétons du Vigan qui ne se privent pas d'ailleurs de le faire savoir à la commune.

Des panneaux d'incitation au ramassage des crottes par les propriétaires de chiens ont été mis en place un peu partout en ville et cela commence tout juste à produire des effets. Nombre de personnes se sont habituées à ne pas laisser aux autres habitants les souvenirs peu ragoûtants de leur animal, véritable pollution des lieux publics (trottoirs, parc des Châtaigniers, pelouses autour de la mairie) et, armés d'un simple sac plastique, se font une religion d'enlever ces déchets. Il faut les en féliciter car le civisme a tendance à se perdre et le respect des autres doit avoir un sens très fort, même dans les détails du quotidien.

En revanche, tous les chiens n'ont pas un propriétaire soucieux du bien commun ! Les uns font mine d'ignorer les déjections de leur animal et ils regardent ailleurs lorsque le brave toutou fait sa crotte. D'autres attendent le soir venu pour laisser leur chien aller seul faire ses besoins, animal qui se trouve de la sorte en état de divagation. Cela entraîne également des désordres autour des points de collecte des ordures ménagères.

Se pose alors la question de faire évoluer les choses et de réprimer plus sévèrement ces manquements au civisme le plus élémentaire. Il y a certaines obligations qui doivent être respectées lorsque l'on habite en ville.

En cas de mise en fourrière d'un animal en divagation, il est bon de savoir que son propriétaire, pour le récupérer, doit prouver ses droits sur l'animal. Des frais de garde sont exigés qui peuvent être élevés, d'autant plus d'ailleurs s'il y a recherche de la preuve de propriété. S'il n'est pas réclamé dans un délai de huit jours ouvrés, l'animal est considéré comme abandonné.

Le contrevenant aux dispositions sur les déjections canines est passible lui d'une amende de première classe. Qu'on se le dise !

LA RESSOURCERIE DU PONT

La Ressourcerie du Pont, créée par l'association R(d')évolution, a fait revenir la vie dans l'ancienne usine de textile proche du Vieux pont. Le cœur de son activité est de réduire la quantité de déchets en donnant une seconde vie aux objets, par la valorisation et la vente à prix solidaire. Au bout d'un an d'activité, ce sont plus de 54 tonnes de déchets qui ont été collectées, dont 26 tonnes recyclées et 24 tonnes revalorisées sur le territoire.

Suivant les principes de l'économie circulaire, les bénéficiaires sont investis dans des projets associatifs, l'insertion professionnelle et la formation : un emploi de valoriste et un emploi de restaurateur de meubles ont été créés et plusieurs centaines d'heures de formation ont été dispensées (stages, ateliers...).

L'équipe de la ressourcerie agit également à la base de la production d'objets neufs par la promotion et le soutien d'un artisanat local pour des produits qui se réparent. À l'heure actuelle, la Ressourcerie sert de tremplin à un auto-entrepreneur en menuiserie, à une association de stylisme et couture (une couturière se préparant à devenir formatrice pour adultes), une autre autour des énergies renouvelables, ainsi qu'à plusieurs projets artistiques.

Enfin, un autre objectif est d'agir sur les habitudes par l'éducation à l'environnement en utilisant les vecteurs manuels (ateliers d'initiation, apprendre à faire soi-même...), artistiques et socioculturels pour une gestion responsable des déchets.

Les partenaires sont de plus en plus nombreux mais le défi reste grand, à savoir pérenniser cette action issue de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire par l'achat de l'usine. Cette action peut être soutenue par quelques heures de bénévolat ou par un don pour l'achat du lieu.

La Ressourcerie du Pont, Quai du Pont, ouverte mardi et jeudi de 9 h à 18 h, mercredi de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 18 h.

Collecte et livraison d'objets à domicile : 07 82 07 28 99 - www.rdevolution.org

STOP PUB

Vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus indésirables ? Des autocollants Stop pub (oui aux journaux de mes collectivités) sont disponibles à l'accueil de votre mairie.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

**À compter du 6 juin, la déchetterie est ouverte
du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.**

TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous avez un doute sur le tri de vos déchets ? Consignes de tri, conseils et vidéos sont disponibles sur le site internet du Syntoma Aigoual Cévennes Vidourle (Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilés) : www.syntoma.org. Une plaquette explicative est également disponible à l'accueil de la mairie.

OPÉRATION PROPRETÉ AU VIGAN

Un point noir particulièrement repoussant et régulièrement saturé d'immondices, situé le long de l'amorce du pont Neuf sur les parkings réservés aux cars a été neutralisé par la municipalité et tous les containers ont été retirés définitivement ainsi que les colonnes à verre.

L'endroit, mis en sécurité par mesure d'hygiène, sera réaménagé en 2017 afin de mettre un terme à cette situation et les personnes ayant leurs habitudes à cet endroit comprendront certainement cette décision qui va dans l'intérêt du public et donnera une meilleure image de la ville aux habitants ainsi qu'aux estivants.

Faire appel au civisme des pollueurs ne suffisant pas toujours à régler ce type de problème, des procès-verbaux seront dressés aux récalcitrants.

NOUVEAU QUARTIER CHEMIN DE VIRENQUE ET JARDIN DES ORANTES



AVANT

La ville du Vigan et la Communauté de communes du Pays Viganais ont créé un nouvel espace public dans le quartier des Charrons autour de la maison de santé.

La collaboration entre les deux collectivités a permis de requalifier la voie aujourd'hui de 3,50 m en voirie à double sens permettant de desservir la maison de santé, la maison de retraite et l'école.

La destruction des anciens garages Boyer a permis la création de 30 places de stationnement et l'ouverture d'un jardin entre la maison de santé et le jardin des Orantes situé en contrebas.



APRÈS



Crédit photo : Christian Langet

RUE DU MÛRIER

La rue du Mûrier est la dernière rue du programme de rénovation des rues du centre ancien mis en œuvre de 2013 à 2016. La réalisation de ces travaux a été retardée en raison de la nécessaire coordination avec les travaux du quartier de Virenque.

Le coût total du programme de rénovation des rues et réseaux du centre ancien s'est élevé à 3,6 millions d'euros HT.



LAVOIR DE CAMPIS

En ce début d'année 2016, la commune a procédé à la rénovation du lavoir dans le hameau de Campis. Cette opération avait été demandée par les habitants du hameau. Les travaux ont consisté au remplacement du toit et à la création d'une dalle. Le chantier a été confié à M. Éric Laporte, entrepreneur de maçonnerie habitant le hameau. Prochainement, un banc sera également installé dans cet espace rénové.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : LE PASSAGE DE L'ARRE ABAISSÉ

En 2014, lors de l'épisode cévenol du 14 septembre, les commerces situés sous le Quai avaient été inondés.

Afin de diminuer le risque de nouvelles inondations, le niveau du passage de l'Arre a été abaissé afin de faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement vers la rivière. Le coût des travaux s'élève à 15 000 € HT dont une subvention du sénateur Simon Sutour à hauteur de 5 000 €.



Crédit photo : Christian Langet

RUE PIERRE-GORLIER



AVANT

Au début de l'année, le vieux réseau pluvial de la rue Pierre-Gorlier s'est effondré en partie.

Devant la vétusté de ce réseau créé au XIXe siècle, la municipalité a choisi de reprendre les réseaux sur la totalité de la rue. Le stationnement a été déplacé, permettant ainsi la réalisation d'un large trottoir pour cette rue très fréquentée et ainsi sécurisée.

L'opération a coûté 105 000 € et a été subventionnée par l'État à hauteur de 28 000 € et par le Sivom à hauteur de 3 900 €.



APRÈS

Crédit photo : Christophe Langlet

UN SENTIER RÉHABILITÉ

Le tronçon du GR7 qui descend depuis le Chemin haut de Valamont pour rejoindre plus bas la route Neuve avait été rendu impraticable, voire dangereux tant il avait été creusé par les eaux de ruissellement, particulièrement actives à cet endroit. La Fédération française de la randonnée avait été contrainte de détourner le profil du GR7 (qui se trouve être ici l'arrivée au Vigan du désormais renommé chemin de Saint-Guilhem) en effectuant un détour par la route, ce qui rallongeait le parcours.

Grâce aux compétences et à l'énergie déployées par le chantier d'insertion du Pays cévenol et ses neuf intervenants, hommes et femmes, ce sentier pentu a pu être complètement réhabilité et des marches en pierre cimentées permettent dorénavant aux eaux de s'évacuer sans raviner l'assise du chemin. La municipalité pour sa part a fourni les matériaux et mis à disposition le site de préparation du mortier situé au dépôt des services techniques communaux. La municipalité tient à remercier les chantiers Pays cévenol et les personnes en parcours d'insertion ainsi que leur encadrant technique Christophe Vauquier pour avoir effectué un travail d'excellente qualité et ceci dans un délai très raisonnable.



Crédit photo : Pierre Müller

LE VALLON D'ISSARTINES S'OUVRE À LA CONSTRUCTION

La commune et le Sivom intercantonal du Pays viganais ont décidé la viabilisation du chemin d'Issartines afin de rendre constructibles plusieurs parcelles dans cette zone.

L'enveloppe prévisionnelle du projet s'élève à 200 000 € HT.

CIMETIÈRE COMMUNAL PLUS DE DÉSHÉBANT !

Les élus du Vigan ont décidé, il y a quelques années, de proscrire l'utilisation de désherbant sur l'ensemble de notre territoire. Le cimetière communal est évidemment concerné et de ce fait les services municipaux n'utilisent plus que des débroussailluses à fil. Le cimetière sera donc, à terme, végétalisé.

De jeunes oliviers et cyprès ont été récemment plantés dans le site.

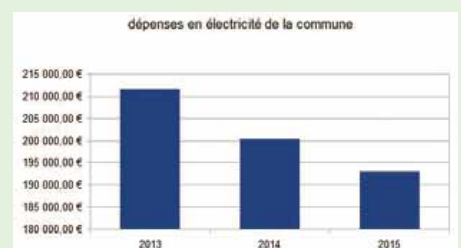
EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT

Depuis le 9 mai, l'éclairage public de quelques voies de circulation est programmé pour s'éteindre de 1 heure du matin au lever du jour. Sont concernés la D 999 de Tesson au village de vacances, une partie de la route du pont de la Croix et de l'avenue de la Grave et la route de la Merlière. Le centre-ville et les secteurs très habités ne sont pas concernés. Les horaires de coupure sont variables selon les saisons.

Cette opération concerne trois cent douze points lumineux et une économie à l'année de sept pour-cent de la dépense en électricité de la commune, soit une somme estimée à dix mille euros. Outre l'économie financière, le but est également de réduire la pollution lumineuse. La ville participe ainsi à l'opération « Réserve ciel étoilé » du Parc national des Cévennes.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le domaine des dépenses énergétiques, des efforts ont été réalisés au Vigan en outre sur le renouvellement du matériel d'éclairage public, d'une partie du centre-ville, où des LED ont remplacé des lampes traditionnelles, mise en place de l'extinction une partie de la nuit de l'éclairage des axes routiers mais aussi une surveillance, au quotidien, de la coupure de l'éclairage et du chauffage dès que les locaux sont inoccupés. Ci-dessous un diagramme de ces trois dernières années.



LE MUSÉE CÉVENOL REVÊT SES HABITS D'ÉTÉ

Deux expositions et de nombreux rendez-vous notamment cet été : visites thématiques autour de l'agropastoralisme ou des fibres textiles, animations pour les enfants appelées « Moutons ! moutons ! » avec découverte de l'agropastoralisme sur les Causses et Cévennes suivie d'ateliers créatifs, projections, conférences et même démonstrations de tissage sur métier de haute-lisse et de filage de laine. Tout au long de l'année sont également organisés des ateliers de tricot urbain pour préparer les Journées du patrimoine au cours desquelles la place du Quai sera décorée par le travail collectif issu de ces ateliers. Découvrez tout le programme des animations dans l'agenda inséré dans ce journal.

DEUX EXPOSITIONS

Du 6 juillet au 2 octobre : Bergers des Cévennes

Depuis 2011 les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Le musée des Vallées cévenoles en collaboration avec l'association Une mémoire pour demain et le Parc national des Cévennes, a réalisé cette exposition consacrée au pastoralisme contem-

porain en Cévennes. Nous vous proposons de découvrir cette exposition qui présente les savoir-faire des bergers au cœur des paysages façonnés par l'homme depuis 5 000 ans.

Du 5 au 30 octobre : Autour de Tabusse d'André Chamson

Exposition d'affiches et photos. Histoires de Tabusse, recueil écrit par André Chamson (1900-1983) en 1930 a été adapté au cinéma en 1949 par Jean Gehret (1900-1956), élève de Jean Renoir. Cette exposition, accompagnée de deux projections du film Tabusse, tourné au Mas Méjean à Valleraugue, évoque l'écriture d'un roman et le travail d'adaptation au cinéma.

En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30.

En juin, septembre et octobre, le musée est ouvert tous les jours sauf le lundi et le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

service.musee-cevenol@levigan.fr - <http://musee-cevenol-levigan.jimdo.com/>

EMPREINTES DE SOIE

Empreintes de soie associe les collectivités et de nombreux partenaires afin de promouvoir le patrimoine industriel matériel et immatériel lié à la soie sur le territoire du pays Aigoual Cévennes Vidourle. Depuis deux ans, le Musée cévenol participe à ce projet en apportant les connaissances historiques mais aussi en participant à la rédaction de supports de communication. Cette année la communication s'oriente vers un site internet commun à tous les partenaires et prestataires qui participent à la promotion et la valorisation du patrimoine lié à la soie en Cévennes.



SUR LES PAS D'ANDRÉ CHAMSON

Des mois de mai à octobre, un cycle d'événements accompagnés par Frédérique Hébrard, fille d'André Chamson, est organisé au Vigan dans le but de faire découvrir ou redécouvrir l'auteur cévenol.

En collaboration avec Jean Mazuir, conseiller municipal et professeur d'éducation physique et sportive à la cité scolaire, un groupe d'élèves de 1re, dans le cadre de la préparation au bac de français, a réalisé fin mai l'ascension vers le col de la Luzette où repose André Chamson et résidé à cap de Coste où l'auteur s'arrêtait quand il montait du Vigan au mont Aigoual.

En juin, un numéro spécial du journal du lycée du Vigan a été consacré à André Chamson avec les contributions exceptionnelles notamment de Frédérique Hébrard, Lucie Mazauric, écrivain et actrice, Micheline Cellier, maître de conférences à l'ESPE de Montpellier et biographe d'André Chamson, et Patrick Cabanel, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse et historien.

Grâce à un partenariat entre l'association des Amis de l'orgue du temple du Vigan, l'Académie des hauts cantons et la médiathèque intercommunale, deux soirées seront consacrées à l'auteur les 3 et 10 juillet au temple (voir détails dans l'agenda).

Le 23 septembre aura lieu une lecture de Roux le bandit par Yves Saintot, Marc Jeanjean, Jean Mazuir avec l'accompagnement au piano de Pierre Paolicchi et la participation d'Yves Jaffrennou. Une conférence sur l'approche théologique de cette œuvre sera donnée par Jean-François Zorn du comité mémoire 14-18 en Pays vignais.

Enfin, le mois d'octobre sera consacré aux Histoires de Ta-

busse publiées en 1930 avec deux projections du film Tabusse de Jean Gerhet (1949) en partenariat avec l'association du Mas Méjean et l'exposition « Autour de Tabusse » 5 au 30 octobre au Musée cévenol.

RENCONTRE DE CHORALES

Un concert exceptionnel a réuni le samedi 7 mai les amateurs de chœurs et chorales en l'église Saint-Pierre. Deux chorales aux répertoires variés, Terre de Peyre venant d'Aumont-Aubrac et La Tucarella de Bessan, ont répondu à l'invitation de l'association Cévennes amitié et de sa présidente Huguette Gal. Le club vignais était lui représenté par la chorale des Chœurs de l'Aigoual dirigée de main de maître par Annie Douziech. Chaque chorale a interprété une demi-douzaine de titres très variés avant d'entonner à plus de cent les trois chants finaux. Ce moment riche en émotions s'est continué par un dîner fort convivial, marque de fabrique du club de 3e âge très dynamique en Pays vignais.



TOURNAGE D'UNE COMÉDIE MUSICALE AU VIGAN

La ville a connu une période d'effervescence haute en couleurs au mois de mai. Danseurs, musiciens, comédiens, figurants et chanteurs bénévoles se sont retrouvés face à la caméra de Camille Gil et sous la direction de Colinda Ferraud pour le tournage d'un court-métrage sous la forme d'une comédie musicale.

À l'origine de ce projet, l'idée de Colinda de partager une aventure humaine et artistique avec pour point de départ cette phrase mythique extraite du Petit prince d'Antoine de Saint-Exupéry : « C'est une occupation très jolie. C'est véritablement utile puisque c'est joli. »



La compagnie Amarante s'est entourée de nombreux talents et compétences, bénévoles pour la plupart, pour monter ce projet en à peine plus de quatre mois et pas moins de trois cent cinquante personnes ont collaboré à sa mise en œuvre pour le plaisir de se rencontrer et de « faire ensemble » : techniciens de tournage, de régie, de montage, coordination, cuisine, prêt de matériel, décor, scénographie, costumes, maquillage, communication...

Un premier film pilote de dix minutes a été tourné afin de tester le projet avant de réaliser en 2017 une comédie musicale moyen-métrage. Cette belle aventure s'est achevée dans le parc des Châtaigniers, dans la joie et la convivialité, avec un flashmob, chorégraphie géante ouverte à tous qui a réuni environ deux cents personnes, et le festival familial « Jours de fête » les 28 et 29 mai. À l'automne 2016, une projection festive du court-métrage sera organisée au cinéma Le Palace.

www.comedimusicale-levigan.fr



UN ÉVÉNEMENT AU CŒUR DE L'ÉTÉ

La Nuit des camisards, un grand spectacle de théâtre écrit par Lionnel Astier aura lieu le 8 août au Vigan.

L'action se déroule en 1702, sous Louis XIV, à l'époque où les protestants, pourchassés, réclament leur liberté de culte et se révoltent. Vingt-cinq acteurs et figurants font revivre la passion et le vent de folie qui embrasèrent alors les Cévennes.

Billetterie pour ce spectacle à l'accueil de la mairie.
www.lanuitdescamisards.fr



26, 27 ET 28 AOÛT : FESTIVAL DES VOYAGES ET DES LOINTAINS HORIZONS LÀ-BAS, VU D'ICI

Pour sa sixième édition, parrainée par la journaliste et grand reporter Florence Aubenas, le festival Là-bas, vu d'ici aura pour thème « Grand Nord, aux détours d'un monde de glace ». La soirée d'ouverture, le vendredi 26 août sera consacrée à Paul-Émile Victor avec la projection du film Dans les pas de Paul-Émile Victor de Stéphane Dugast, en présence du réalisateur et de Daphné Victor, fille du créateur des expéditions polaires françaises.

Au cours de ces trois journées consacrées au monde des glaces, l'on rencontrera Tété-Michel Kpomassié, premier Africain à avoir posé le pied au Groenland. Zoé Lamazou et Victor Gurrey viendront parler de leur « saison de chasse en Alaska ». Le bouleversant film de clôture Martha qui vient

du froid sera projeté en présence de sa réalisatrice venue du Québec, Marquise Le page. La question du climat sera également abordée au travers du film de Gaël Derive Une planète, une civilisation, qui sera suivi d'une conférence. Un atelier carnet de voyage avec Lucie Rioland sera proposé ainsi qu'une randonnée marche nordique.

Comme chaque année, la librairie éphémère du voyage accueillera les écrivains voyageurs, carnetistes, peintres voyageurs, et illustrateurs pour les dédicaces.

<http://labasvudici.jimdo.com>



BELLE RÉUSSITE POUR LA 3^e ÉDITION DES ÉCLATS DE LIRE DU VIGAN

Pour la troisième année, l'association Kamishibai a organisé les Éclats de lire, en collaboration étroite avec la médiathèque intercommunale du Pays viganais. Trois jours pour fêter la littérature jeunesse avec un programme pour tous les goûts et tous les âges autour des livres.

Une trentaine de classes ont exploré, avec leurs enseignants, l'univers littéraire et graphique d'une dizaine d'auteurs, illustrateurs et illustratrices jeunesse, invités de cette édition. Lectures, créations graphiques, écriture, spectacles, création audiovisuelle... des ateliers de toutes sortes ont été imaginés.

Le vendredi 20 mai, les auteurs, illustrateurs et illustratrices, se sont rendus dans les classes (primaires

et secondaires) qui ont fait un travail autour de leur œuvre durant l'année scolaire, pour un moment privilégié d'échange avec les élèves. Puis le week-end fut tout public avec une véritable fête du livre développée pour la première fois sur les deux jours. Les auteurs, les illustrateurs, les intervenants étaient ravis de la qualité de la programmation et des échanges et ont apprécié la convivialité de cette belle fête du livre jeunesse en Cévennes.

Forts du succès de ce projet et de la valeur ajoutée pour le territoire en matière de promotion de la lecture et d'animation culturelle, les membres de l'association Kamishibai réfléchissent aux moyens de le développer et le pérenniser.



www.leseclatsdelire.fr

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Un nouveau lieu dédié au droit et à l'information du public a ouvert ses portes au Vigan : le point d'accès au droit, situé au premier étage de l'hôtel de la Condamine, 13 avenue Emmanuel d'Alzon. Tout citoyen peut accéder à des consultations juridiques confidentielles et gratuites tenues par des avocats, auxiliaires de justice, institutions ou associations spécialisées. Les organismes suivants y sont présents :

<p>Conseil départemental d'accès au droit : consultations d'avocats et juristes 3^e lundi (avocat) et 2^e et 4^e mardis (juriste) du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 04 67 42 72 21 ou par mail à accesaudroit@cc-paysviganais.fr</p>	<p>Défenseur des droits (désaccord entre un usager et un service public, lutte contre les discriminations, défense des droits des enfants) 2^e lundi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous au 04 67 42 72 21 ou par mail à accesaudroit@cc-paysviganais.fr</p>	<p>Conciliateur de justice (conflits de droit civil) 3^e mercredi du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 06 48 16 13 87 ou par mail à conciliateur.ndlr@orange.fr</p>
<p>Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) 4^e vendredi du mois de 14 h 30 à 17 h sur rendez-vous au 04 66 38 10 70 ou par mail à accueil@cidff30.fr www.cidff30.fr</p>	<p>Association départementale d'information sur le logement (ADIL) 3^e mardi du mois de 10 h à 12 h sans rendez-vous 04 66 21 22 23 http://www.adil30.org/</p>	<p>Cemafor (médiation familiale) 1^{er} et 3^e vendredis du mois l'après-midi sur rendez-vous au 04 34 13 96 11 ou par mail à contact@cemafor-mediation.org http://cemafor-mediation.org/</p>
<p>Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) 2^e vendredi du mois de 14 h à 17 h sans rendez-vous 30@unafam.org http://www.unafam30.org/</p>	<p>France Alzheimer 3^e jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h sur rendez-vous au 04 66 21 03 09 alzheimer.gard@wanadoo.fr</p>	<p>Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) 4^e jeudi du mois de 14 h à 17 h sans rendez-vous admd30@admd.net</p>

Point d'accès au droit : 13 avenue Emmanuel d'Alzon - 1^{er} étage de l'hôtel de la Condamine
04 67 42 72 21 - accesaudroit@cc-paysviganais.fr

NOUVELLE PERMANENCE À L'ESPACE POUR TOUS

La Ligue contre le cancer : mercredi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 06 16 34 73 01

COLLECTE DE BOUCHONS EN PLASTIQUE

La ville du Vigan est en partenariat avec l'association nîmoise Bouchons gardois pour la collecte des bouchons en plastique dont l'argent de la revente sert à aider des enfants handicapés ou malades pour l'achat de matériel adapté ou pour réaliser un rêve. Vous pouvez déposer vos sacs de bouchons en mairie du Vigan.

www.bouchons-gardois.fr

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Depuis le 23 février, notre commune accueille dix jeunes demandeurs d'asile venant d'Irak, d'Érythrée, d'Afghanistan et du Soudan. En coordination avec la Direction de la cohésion sociale, des logements ont été mis à la disposition de ces jeunes gens et l'association La Clède d'Alès, avec l'appui de Vigan Inter'aide est financée par l'État pour assurer leur accompagnement administratif, médical, financier...

Une soirée de rencontre a été organisée en mairie le 22 mars à laquelle ont répondu présents les nombreux bénévoles et associations qui apportent à ces personnes un soutien humain et leur font découvrir notre région, notre culture, et notamment dispensent des cours de français langue étrangère ou d'alphabétisation dans les locaux mis à disposition par l'Espace pour tous et par l'association Le français partagé (7 rue des Barris).

Ce bel élan de solidarité est à saluer. Si vous souhaitez proposer votre aide, merci de prendre rendez-vous avec l'adjointe déléguée aux affaires sociales.



Crédit photo : Christian Langlet

UN PROJET DE PROXIMITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Le projet de coopération décentralisée entre la commune du Vigan et celle de Pel Maoudé en Pays dogon au Mali, à l'initiative d'Yvette de Peyer, conseillère municipale, a été votée en 2012 avec pour objectif d'améliorer durablement la gestion globale de la ressource en eau de la commune de Pel Maoudé tout en limitant les conflits d'usage eau domestique/eau agricole. Il fournit également l'opportunité de renforcer les liens sociaux dans notre commune en organisant des débats sur les thèmes de l'eau, en créant des rencontres autour de la diversité des cultures du monde.

Le projet présenté au conseil municipal du 18 décembre 2015 a été transmis aux financeurs potentiels. Le ministère des Affaires étrangères vient d'octroyer les 85 000 € pour lesquels la commune l'avait sollicité et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui est à l'origine de toute l'aventure, souhaite prendre une part importante dans l'appui à ce projet.

Aujourd'hui, plus que jamais, face à l'actualité et à la désaffection de nombreuses ONG et partenaires de terrain, nous devons montrer l'exemple en concrétisant ce projet pour éviter le pire. L'enjeu est crucial : il s'agit d'être au coté d'élus maliens dont la volonté est de créer les meilleures conditions de bien-être matériel et moral pour éviter l'exode massif de sa population ou la dérive vers des extrêmes politiques ou religieux.

«Un seul homme peut construire par terre le toit d'un grenier, mais il faut être à plusieurs pour le monter en haut.»

ÉTAT CIVIL DU 15 DÉCEMBRE 2015 AU 31 MAI 2016

service.etat-civil@levigan.fr

NAISSANCES

WESTERMANN GRANEÉS Syana née le 10 janvier 2016 à GANGES de WESTERMANN Pierre et de GRANEÉS Anaïs
 DESIRÉ Dayan né le 18 janvier 2016 à GANGES de DESIRÉ Meïhdi et de DOMINGUEZ Jenny
 GARCIA Ghislain né le 20 janvier 2016 à GANGES de GARCIA Maxime et de LONGERE Delphine
 GREUSARD Zachary né le 1er mars 2016 à GANGES de NICOLAS Anasthazia
 GRINGMANN CHEVALME Myriam née le 16 mars 2016 à GANGES de GRINGMANN Annicka
 GUYON LALLEMAND Peran né le 23 mars 2016 à GANGES de LALLEMAND Arnaud et de GUYON Nolwenn

MARIAGES

M. CAPUTO Stéphane et Mme BALLESTRA Sandrine mariés le 16 avril 2016
 M. RUET Julien et Mme GRIFFON Jennyfer mariés le 16 avril 2016

DÉCÈS

M. VIDIANI Claude décédé le 27 décembre 2015 à MONTPELLIER
 Mme MARC Renée décédée le 28 décembre 2015 à LE VIGAN
 Mme BRUYERES Perrine décédée le 2 janvier 2016 à NÎMES
 Mme DUPUY Sylvette décédée le 3 janvier 2016 à MOLIÈRES-CAVAILLAC
 M. FABRE Franck décédé le 10 janvier 2016 à GANGES
 Mme ABRIC Edmée décédée le 11 janvier 2016 à GANGES
 Mme MERESSE Marguerite décédée le 13 janvier 2016 à LE VIGAN
 Mme TRUEL Francine décédée le 15 janvier 2016 à LE VIGAN
 Mme CHARLET Marie décédée le 19 janvier 2016 à LE VIGAN

M. VÉTY Laurent décédé le 22 janvier 2016 à ST-ANDRÉ-DE-MAJENCOULES
 M. BERTRAND Pierre décédé le 31 janvier 2016 à MONTPELLIER
 Mme FESQUET Reine décédée le 5 février 2016 à GANGES
 Mme GROS Lucie décédée le 9 février 2016 à LE VIGAN
 Mme VASSEL Suzanne décédée le 16 février 2016 à LE VIGAN
 M. POURRET Laurent décédé le 15 février 2016 à MOLIÈRES-CAVAILLAC
 Mme MASSON Julienne décédée le 22 février 2016 à LE VIGAN
 Mme TEULON Violette décédée le 27 février 2016 à LE VIGAN
 Mme BOISSON Andrée décédée le 29 février 2016 à LE VIGAN
 Mme CAIZERGUES Marie décédée le 1er mars 2016 à NÎMES

MARTINEZ Alicia née le 31 mars 2016 à GANGES de MARTINEZ Teddy et de CORNET Mélanie
 MESSAOUDI Amel né le 10 avril 2016 à GANGES de MESSAOUDI Karim et de BELKAID Fatiha
 PIALOT Anaïs née le 12 avril 2016 à GANGES de PIALOT Denis et de COLOMBIER Laëtitia
 BARBIER Madison née le 1er mai 2016 à GANGES de BARBIER David et de MOMPRIVÉ Elisabeth
 CLÉMENT Adam né le 17 mai 2016 à MONTPELLIER de CLÉMENT Simon et de EL HASSANI Samia
 BROTONS Karen née le 26 mai 2016 à GANGES de BROTONS Wilfrid et de CLAVEL Myriam

M. DE MENTHON Stanislas et Mme CHAUVEAU Jennyfer mariés le 20 mai 2016
 M. GARCIA Frédéric et Mme AMRAOUI Ilhemme mariés le 28 mai 2016

Mme PENNE Sophie décédée le 23 avril 2016 à LE VIGAN
 Mme LEONARD Anne-Marie décédée le 25 avril 2016 à LE VIGAN
 Mme DELENNE Arlette décédée le 30 avril 2016 à LE VIGAN
 Mme MÉJANEL Irma décédée le 7 mai 2016 à LE VIGAN
 M. PASTOR Georges décédé le 12 mai 2016 à LE VIGAN
 M. BRESSON Roland décédé le 12 mai 2016 à MONTPELLIER
 M. SCIARRINO Jacky décédé le 13 mai 2016 à LE VIGAN
 Mme PEYROLADE Jeannine décédée le 27 mai 2016 à LE VIGAN
 M. ROUGER Guy décédé le 28 mai 2016 à LE VIGAN

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHÉ DE NUIT ARTISANAL ET GASTRONOMIQUE AVEC ANIMATION MUSICALE

Tous les mercredis soir du 20 juillet au 24 août

MARCHÉ DE LA LAINE

samedi 13 août devant l'hôtel de ville.

La première édition du marché de la laine, de la soie et des fibres naturelles, organisé par l'association La toison d'art, aura lieu samedi 13 août devant l'hôtel de ville.
<http://latoisondart.weebly.com/>

FOIRES ET MARCHÉS

Tous les mardis matin jusqu'au 18 octobre : marché paysan

Tous les samedis matin : grand marché hebdomadaire

FOIRES DE SEPTEMBRE

Comme l'année passée et désormais chaque année, la deuxième foire de septembre aura lieu le deuxième dimanche suivant celle du 9 (soit pour l'année 2016 le dimanche 25 septembre)

LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

ENFIN LA RUE DU MÛRIER !

Et par obligation suite à un affaissement du réseau pluvial : la rue Pierre Gorlier.

Cela ne nous fait pas oublier les quartiers à proximité du centre et même certains hameaux dont la voirie reste dans un état de délabrement avancé.

Départ sans tambour ni fanfare et encore moins d'explications, de l'adjointe déléguée aux affaires culturelles et de l'adjoint aux finances (pour lequel nous découvrons le remplacement à la signature de la convocation en commission !). Effet sur les finances, une vraie économie, puisque les postes d'adjoints vacants ne sont pas pourvus à nouveau (prouvant ainsi que nous avons raison au moment de l'élection quand nous avons suggéré pour le huitième adjoint de garder des indemnités constantes). Autre effet, la saison culturelle ne sera pas la même dans son contenu ni dans son organisation ou encore sa promotion.

Reste la vraie question : peut-on dire un jour « huit sont nécessaires » et un autre jour « à six on y arrivera » ?

Et une autre : peut-on délester son équipe de deux adjoints sans fournir d'autres explications que celles (très succinctes et évasives) qui nous ont été fournies ?

Dans la gestion municipale nous avons bien vu que le budget était enjolivé dans son résultat par les cessions d'immeubles pour 250 000 € et par la mise en provision de la redevance due au SDIS pour 230 000 €.

Dans la réalité le poids du fonctionnement des structures portées par la municipalité en regard des baisses de dotations en provenance de l'État montrent une image moins bucolique des finances communales.

Il faudra bien en arriver à des transferts de compétences...

Finalement, doit-on parler de désendettement quand on affiche le même encours de la dette en décembre 2014 qu'en 2007 après six ans de remboursements ?

Le groupe Le Vigan 2014...

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M. le Maire Éric Doucier, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10 ou par mail à eric.doucier@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00 ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefoies de la Roquette

30120 Le Vigan

04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00. Retrouvez sur notre site internet toutes les actualités de la commune, l'agenda des événements, les coordonnées et liens utiles : www.levigan.fr.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 15 - JUIN 2016

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00
service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication : Eric Doucier

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE

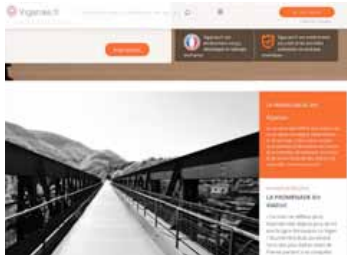
Imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage : 3000 ex.

Dépôt légal : JUIN 2016

N° ISSN en cours d'attribution

VIGANAIS.FR : UN RÉSEAU SOCIAL 100 % LOCAL



En ligne depuis quelques semaines, le site internet Viganais.fr est le réseau social des Viganais. À mi-chemin entre les réseaux sociaux classiques et l'annuaire professionnel, sa vocation est de mettre en lumière nos villages, notre patrimoine mais également d'aider les acteurs de la vie locale à mettre en valeur leurs initiatives et leurs savoir-faire.

Chacun peut dès à présent participer au lancement du site en s'inscrivant sur www.viganais.fr.

Les entreprises, commerces, associations ou artistes peuvent quant à eux bénéficier d'une page entièrement dédiée à la promotion de leur activité. Ce véritable minisite leur permet de publier des informations, de mettre à jour un agenda de leurs événements et de diffuser des photos et vidéos de qualité professionnelle.

Jikary, jeune entreprise installée sur la commune de Molières-Cavaillac est à l'initiative du site internet. Avec ce projet de réseau social local, elle affirme son attachement au territoire et la volonté de s'inscrire dans le paysage viganais. C'est le début de l'aventure pour Jikary qui va dupliquer le concept chez nos voisins (Ganges, Alès, Quissac, Millau, Nîmes...).

contact@viganais.fr - www.viganais.fr

CEVEN'LAB, UN FABLAB CÉVENOL



Crédit photo : Yves Gouraud

Lors des Éco-Dialogues du Vigan de novembre 2015 consacrés aux (r)évolutions des savoir-faire, une présentation et une démonstration furent réalisées par les responsables de LABSud, le fablab de Montpellier. Dans un fablab (laboratoire de fabrication), on peut partager ses connaissances, échanger tout en créant – quel que soit son niveau de compétences – principalement à partir d'outils numériques (surtout les logiciels et systèmes « ouverts »).

Depuis cette date, une association de type fablab, le CEVEN'lab, s'est créée au Vigan. De nombreux projets sont déjà en cours, notamment la création

d'une perceuse numérique pour les férus d'informatique, ou encore une machine à sérigraphier et une éolienne pour les bricoleurs plus classiques.

cevenlab@gmail.com - <http://cevenlab.jimdo.com/>

LA GRANDE LOTERIE DE L'UPV



L'Union des professionnels du Pays viganais, qui regroupe cent commerçants et artisans de notre territoire, se refait une jeunesse avec sa grande loterie. En premier lot : une Citroën C1 ! Ensuite, un week-end de deux nuitées dans un gîte avec spa sur le Causse, une tablette numérique et cinq bons d'achat de 100 euros. L'UPV s'associe avec les associations sportives viganaises pour la promotion des activités sportives en Pays viganais. Une partie des bénéfices sera reversée aux associations participantes. Pour participer, rendez-vous chez les commerçants et artisans du Vigan,

tirage au sort le 25 septembre 2016.

Retrouvez également l'association pour la quinzaine commerciale du 20 août au 3 septembre avec des animations et promotions spéciales, et bien sûr, pour la grande braderie du 15 août.

union.pro.pays.viganais@gmail.com - www.professionnels-viganais.fr

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN N° 15

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE ET NOUVELLES ENSEIGNES



SAVEURS DU SUD

4 rue du Palais
Fruits et légumes, épicerie
ouvert par M. Rachid Bouchaal le 2 janvier



L'UNIVERS

4 place d'Assas
Café, brasserie, restaurant, PMU
repris par M. Bernard Vedel le 1er avril



Ô GOURMAND'ISES

23 bis place du Quai
Vente de thés, cafés et produits régionaux
ouvert par Mme Sandrine Defeyer le 1er avril



STAND'ART MUSIK

10 rue des Barris
Dépôt-vente instruments de musique, CD...
ouvert par M. Philippe Orts début avril



LA VINOThèque Cévenole

16 rue des Barris
Vins, bières, spiritueux
ouvert par M. et Mme Achard le 26 avril



CHAUSS'MOD

Place de Bonald
Magasin de chaussures enfants, femmes et hommes
repris par Mme Odette Queuille le 3 mai



PHOTOVIGAN.COM

2 avenue Emmanuel d'Alzon
Photographie, matériel informatique
déplacement du magasin de M. Vincent Decorde



LA BOUTIQUE DU VRAC

4 rue du Palais
Vente de vins à la tireuse
ouvert par M. Ullès Philippe le 8 juin

NAFISSA JOBERT-N'DOYE

6 avenue Emmanuel d'Alzon
Infirmière libérale, soins à domicile
06 63 36 88 85

-LE VIGAN- AGENDA ÉTÉ 2016

Dimanche 3 juillet à 16 h		FILM
« <i>Projection Les Bergers de l'Aigoual</i> »		Musée cévenol
Dimanche 3 juillet à 17 h 30		CONFÉRENCE
« <i>Intervention de Micheline Cellier : André Chamson, un intellectuel engagé</i> »		Temple
Mardi 5, 12, 19 et 26 juillet à 9 h 45		VISITE
« <i>Visite guidée de l'usine Well</i> »		Maison de l'intercommunalité
Du 6 juillet au 2 octobre		EXPOSITION
« <i>Exposition Bergers des Cévennes</i> »		Musée cévenol
Vendredi 8, samedi 9, dimanche 10 juillet à 20 h 30		THÉÂTRE
« <i>Théâtre Le père Noël est une ordure</i> » par Les boulevards du Viganais		Salle avenue Jeanne d'Arc
Dimanche 10 juillet à 17 h 30		CONCERT
« <i>Les heures d'orgue : Dire les Cévennes</i> » Textes d'A. Chamson, improvisations à l'orgue, M.-Chr. Barrault, Zuzana Ferjencikova		Temple
Jeudi 14 juillet		FÊTE NATIONALE
« <i>Repas-spectacle avec Régine Pascal, feu d'artifices, grand bal avec orchestre</i> »		Parc des Châtaigniers
Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juillet		FÊTES D'ISIS
« <i>La Festo d'Isis</i> » Fête votive du Vigan : manèges, concours de boules, journée rugby, abrivado, bandido, peña, roussataïre (défilé de chevaux de Camargue), bals avec disco-mobile et orchestre, taureau mécanique, repas en musique		Parc des Châtaigniers
Vendredi 15 juillet de 15 h à 17 h		ATELIER
« <i>Atelier tricot urbain</i> »		Musée cévenol
Samedi 16 juillet à 21 h 30		CONCERT
« <i>Festival du Vigan : Alberto Nosè, piano, œuvres de Chopin, Liszt</i> »		Auditorium
Du 16 au 31 juillet		EXPOSITION
« <i>Festival du Vigan : exposition Martine Trouis, peintre et Tony Cassius, sculpteur</i> »		Salle Wesley
Samedi 16 et dimanche 17 juillet à 20 h 30		THÉÂTRE
« <i>Théâtre Le père Noël est une ordure</i> » par Les boulevards du Viganais		Salle avenue Jeanne d'Arc
Mercredi 20 et 27 juillet à 10 h		VISITE
« <i>Visite familiale et ludique de la ville et du Musée cévenol</i> »		Maison de pays
Mercredi 20 et 27 juillet à 18 h		VISITE
« <i>Visite guidée de la ville</i> »		Maison de pays
Jeudi 21 juillet à 10 h		VISITE
« <i>Visite thématique : L'agropastoralisme, entre Causses et Cévennes</i> »		Musée cévenol
Jeudi 21 et 28 juillet à 15 h		ATELIER
« <i>Rendez-vous enfants Moutons ! Moutons !</i> »		Musée cévenol

Jeudi 21 juillet à 18 h	CONFÉRENCE
« <i>Conférence : Rencontre avec un berger</i> »	Musée cévenol
Jeudi 21 juillet à 20 h	CONCERT
« <i>Nocturnes du Griffon : Jay Jackson puis Hofmann Family Blues</i> »	Place du quai
Mardi 26 juillet à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan : orchestre de chambre des Cévennes</i> »	Eglise Saint-Pierre
Jeudi 28 juillet à 10 h	VISITE
« <i>Visite thématique : Laine et soie, histoires de fils</i> »	Musée cévenol
Jeudi 28 juillet à 11 h	ATELIER
« <i>Démonstration de tissage</i> »	Musée cévenol
Jeudi 28 juillet à 20 h	CONCERT
« <i>Nocturnes du Griffon : Kenny Andra et sa voix envoûtante puis Funky Bullets</i> »	Auditorium
Mardi 2 août à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan - Ensemble Sirba : Au cœur de l'âme yiddish et tzigane</i> »	Temple
Du 2 au 23 août	EXPOSITION
« <i>Festival du Vigan : exposition Kitty, peintre et Félix Valdelièvre, sculpteur</i> »	Salle Wesley
Mercredi 3, 10, 17 et 24 août à 10 h	VISITE
« <i>Visite familiale et ludique de la ville et du Musée cévenol</i> »	Maison de pays
Mercredi 3, 10, 17, 24 et 31 août à 18 h	VISITE
« <i>Visite guidée de la ville</i> »	Maison de pays
Jeudi 4 août à 10 h	VISITE
« <i>Visite thématique : L'agropastoralisme, entre Causses et Cévennes</i> »	Musée cévenol
Jeudi 4, 11 et 18 août à 15 h	ATELIER
« <i>Rendez-vous enfants Moutons ! Moutons !</i> »	Musée cévenol
Vendredi 5 août à 20 h	CONCERT
« <i>Nocturnes du Griffon : Cojunto Jaleo, puis La Yema Jazz</i> »	Place du quai
Dimanche 7 août à 16 h	FILM
« <i>Projection Les Bergers de l'Aigoual</i> »	Musée cévenol
Lundi 8 août	SPECTACLE
« <i>La Nuit des Camisards</i> »	Le Plo Vidal (route de Roquedur)
Mardi 9 août à 18 h	CONFÉRENCE
« <i>Festival du Vigan : conférence de Jean-Philippe Epron « Maria Callas »</i> »	Salle Lucie Aubrac
Jeudi 11 août à 10 h	VISITE
« <i>Visite thématique : L'agropastoralisme, entre Causses et Cévennes</i> »	Musée cévenol
Jeudi 11 août à 20 h	CONCERT
« <i>Nocturnes du Griffon : Ilhaam Project puis Dano Haider et Larry Browne South Sound</i> »	Place du quai

Vendredi 12 août de 15 h à 17 h	ATELIER
« <i>Atelier tricot urbain</i> »	Musée cévenol
Vendredi 12 août à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan : David Guerrier, Trompette, Jean-Baptiste Robin, orgue</i> »	Temple
Samedi 13 août de 9 h à 18 h	MARCHÉ
« <i>Marché de la laine, de la soie et des fibres naturelles</i> »	Parvis de l'Hôtel de ville
Lundi 15 août	BRADERIE
« <i>Grande braderie des commerçants</i> »	Cœur de ville
Mardi 16 août à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan : Ensemble orchestral Contrepoint, chœurs de l'abbaye de Sylvanès</i> »	Auditorium
Jeudi 18 août à 10 h	VISITE
« <i>Visite thématique : Laine et soie, histoires de fils</i> »	Musée cévenol
Jeudi 18 août à 11 h	VISITE
« <i>Démonstration de tissage</i> »	Musée cévenol
Jeudi 18 août à 18 h	CONFÉRENCE
« <i>Conférence : Causes et Cévennes</i> »	Musée cévenol
Jeudi 18 août à 20 h	CONCERT
« <i>Nocturnes du Griffé : Suzanne et Aurélien Morro and the Checkers</i> »	Place du quai
Vendredi 19 août à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan : Antoine Hervé, piano, Improvisations autour de compositions originales et de standards du jazz et des Rolling Stones</i> »	Temple
Mardi 23 et 30 août à 9 h 45	VISITE
« <i>Visite guidée de l'usine Well</i> »	Maison de l'intercommunalité
Mardi 23 août à 21 h 30	CONCERT
« <i>Festival du Vigan : Thomas Leleu, tuba, Vladik Polionov, piano</i> »	Auditorium
Samedi 27 et dimanche 28 août	FESTIVAL
« <i>Festival Là-bas, vu d'ici</i> »	Cœur de ville
Dimanche 4 septembre à 16 h	FILM
« <i>Projection Les Bergers de l'Aigoual</i> »	Musée cévenol
Vendredi 9 septembre	FOIRE
« <i>Foire annuelle</i> »	Cœur de ville
Vendredi 9 septembre de 15 h à 17 h	ATELIER
« <i>Atelier tricot urbain</i> »	Musée cévenol
Dimanche 10 septembre à 17 h 30	CONCERT
« <i>Les heures d'orgue : Hellsten Hans, orgue, Stimbre Isabelle, clarinette, Stimbre Nicolas, clarinette</i> »	Temple

AGENDA AUTOMNE 2016

Samedi 17 et dimanche 18 septembre	VISITE
« Journées européennes du patrimoine »	Place du quai et Musée cévenol
Judi 22 septembre à 20 h	FILM
« Les Conviviales du film : Hippocrate, de Thomas Lilti (1 h 42) »	Cinéma Le Palace
Vendredi 23 septembre à 18 h 30	CONFÉRENCE
« Lecture de Roux le bandit accompagnée au piano, conférence sur l'approche théologique de l'œuvre »	Médiathèque
Dimanche 25 septembre	FOIRE
« Foire annuelle »	Cœur de ville
Dimanche 25 septembre à 17 h 30	CONCERT
« Les heures d'orgue : Silvano Rodi, orgue »	Temple
Dimanche 4 septembre à 16 h	FILM
« Projection Les Bergers de l'Aigoual »	Musée cévenol
Du 5 au 30 octobre	EXPOSITION
« Exposition d'affiches et photos Autour de Tabusse d'André Chamson »	Musée cévenol
Dimanche 23 octobre	FOIRE
« Foire de la pomme et de l'oignon »	Cœur de ville
Vendredi 18 et samedi 19 novembre	ECO-DIALOGUES
« Les éco-Dialogues du Vigan consacrés aux questions environnementales dans les médias »	
Samedi 26 novembre	THÉÂTRE - HUMOUR
« Blanche Gardin »	Auditorium
Samedi 10 décembre	CONCERT
« Concert de Noël de l'Orchestre de Montpellier »	Eglise Saint-Pierre

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES MARDIS DE L'ACCUEIL

Du 8 juillet au 19 août de 10h à 12h - Accueil des visiteurs par l'Office de Tourisme, dégustation des produits du terroir et présentation des animations de la semaine

TOUS LES MERCREDIS SOIRS DU 20 JUILLET AU 14 AOÛT

Marché de nuit artisanal et gastronomique avec animation musicale

TOUS LES MARDIS MATIN EN VILLE : MARCHÉ PAYSAN

Une vingtaine d'agriculteurs vous proposent leur produits du terroir : maraîchage et fruits (conventionnel et Bio), truite fraîche et fumée, Pélardons, fromages et yaourt de brebis, viande (porc, charcuterie, agneaux, canards, foie gras), oeufs, jus de fruits, olives, vinaigres, miel, pain, confitures, plants potagers.

Renseignements : Sébastien Atger 06 33 56 47 16

TOUS LES SAMEDIS MATIN EN VILLE :

Grand marché hebdomadaire

CINÉMA LE PALACE DU VIGAN

3 rue Sous le Quai

Découvrez le programme sur www.cinemalevigan.fr

MUSÉE CÉVENOL

En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30.

En septembre et octobre, le musée est ouvert tous les jours sauf le lundi et le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

<http://museecelevenol-levigan.jimdo.com>

LE VILLAGE DE VACANCES - LA POMMERAIE***

Composé de 37 gîtes équipés, la Pommeraie vous accueille en famille ou entre amis pour des vacances nature www.village-vacances-cevennes.fr

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES EN PAYS VIGANAIS

Office de tourisme des Cévennes Méridionales

Maison de pays - 04 67 81 01 72

www.cevennes-meridionales.com